

# Autorisation de diffusion des productions d'élèves

Dans le cadre des activités scolaires ou des sorties pédagogiques, de nombreux travaux pédagogiques sont réalisés sous forme numérique, par exemple lors des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires). La plupart de ces travaux sont faits à l'aide d'applications informatiques disponibles gratuitement en ligne. Toutes les matières participent à cette formation au numérique et tous les programmes disciplinaires préconisent l'utilisation de l'outil informatique. Cela permet de développer de nouvelles compétences et d'éduquer les collégiens à un usage réfléchi de l'Internet et des applications numériques en accord avec le programme d'Education aux Médias et à l'Information. L'utilisation des outils numériques est **obligatoire** et la maîtrise de l'informatique fait partie des compétences évaluées au collège, lors du brevet en particulier.

Les travaux réalisés par les élèves pendant les activités scolaires sont protégés par le droit d'auteur régi par le Code de la propriété intellectuelle. Ces productions restent utilisables à des fins pédagogiques par le collège. Ces productions peuvent être ainsi publiées sur l'ENT de l'établissement ou sur des outils de diffusion en ligne et ne pourront donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.

Les applications numériques utilisées pendant les travaux pédagogiques sont téléchargeables et/ou utilisables gratuitement en ligne, après une inscription qui nécessite une adresse mail personnelle. L'ENT et la messagerie associée du collège ne permettent pas de s'authentifier sur ces applications. Il est donc indispensable de créer une adresse personnelle pour chaque élève, qui sera utilisée **uniquement** pour les travaux pédagogiques. Nous vous demandons donc de bien vouloir créer une adresse mail pour le travail scolaire sous la forme [prenom.nom.edu@gmail.com](mailto:prenom.nom.edu@gmail.com) ou [prenom.nom.edu@laposte.net](mailto:prenom.nom.edu@laposte.net). Un compte Gmail facilite l'accès à de nombreux outils et applications en ligne mais n'est autorisé qu'après l'âge de 13 ans. Avant cet âge, vous pouvez utiliser la plateforme [education.laposte.net](http://education.laposte.net). Ces 2 fournisseurs ont un contrat avec l'éducation nationale.

## Consentement de l'élève mineur

Je soussigné .....

élève scolarisé en ..... reconnais avoir compris et accepte que :

- l'utilisation des outils numériques fait partie de ma formation scolaire,
- mes travaux pédagogiques sont susceptibles d'être diffusés sur l'ENT du collège,
- j'autorise la publication de :
  - Mes productions écrites  oui  non
  - Ma voix  oui  non
  - Mon image  oui  non
- je m'engage à utiliser mon adresse mail pour le travail scolaire uniquement pour les travaux pédagogiques. Cette adresse me permettra d'utiliser les applications numériques nécessaires au bon déroulement des projets scolaires.

Le ....., Signature :

## Autorisation du responsable légal

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée ;

Vu le Code de la propriété intellectuelle ;

Vu le consentement préalablement exprimé par l'élève mineur ci-contre :

Je soussigné .....,

responsable légal de l'élève désigné ci-contre, autorise la diffusion de ses productions dans le cadre de projets pédagogiques.

Ses productions écrites  oui  non

Sa voix  oui  non

Son image  oui  non

En tant que responsable légal, je reste pleinement responsable des usages de mon enfant sur sa messagerie. Je l'autorise à s'inscrire et à créer cette adresse mail. En cas de **désaccord**, je coche la case suivante :

Je n'autorise pas la création d'une adresse mail pour le travail scolaire

Le ....., Signature :